

une grave pénurie de fonds pour exécuter cette tâche très importante. Le gouvernement a-t-il des projets pour mettre les fonds et les installations nécessaires à la disposition de cet éminent chirurgien canadien?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question ressemble beaucoup à celle qu'a posée le député de Simcoe-Est l'autre jour, et je ne pense pas qu'on puisse la poser en ce moment.

M. Brand: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. En toute déférence, j'hésite à mettre votre jugement en doute à cet égard, mais il s'agit d'une question nouvelle car l'octroi de fonds que je réclame fait suite à la communication du D^r Murray hier.

M. l'Orateur: Si le député a raison, on pourra discuter de la question au moment de l'ajournement.

L'INDUSTRIE

TORONTO—LA FERMETURE D'UNE USINE PAR SUITE DE L'ACCORD SUR L'AUTOMOBILE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, le représentant de Burnaby-Coquitlam m'a posé hier une question qu'il avait adressée à l'un de mes collègues, un ou deux jours avant, au sujet de la demande d'aide présentée à la Commission d'aide à la réadaptation par les employés de la Perfect Circle Company Limited, de Don Mills.

Je suis heureux de pouvoir affirmer au représentant et aux autres députés que la Commission a été saisie de la demande et qu'elle l'étudiera lors de sa prochaine réunion, qui débutera le 1^{er} décembre. Si la demande est approuvée, les employés seront admissibles à des prestations d'aide de transition, à compter de la date de leur congédiement. L'aide sera donc rétroactive. Entretiens, les employés admissibles aux prestations d'assurance-chômage les recevront suivant les conditions usuelles.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre d'avoir répondu promptement à ma question, mais j'aimerais lui en poser une autre. Si les séances ont lieu au début de décembre, quand les paiements rétroactifs seront-ils versés?

L'hon. M. Nicholson: Monsieur l'Orateur, tout ce que je puis affirmer, c'est que la Commission, ayant à sa tête un président expérimenté, agit très rapidement.

LE CUIVRE—MAJORATION DE PRIX
PAR LA NORANDA

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, ces jours derniers, on a posé des questions au sujet de la décision de la Noranda Mines relativement au prix du cuivre. J'ai quelques renseignements à fournir à ce sujet.

A la demande du ministre des Finances et du ministre du Commerce les fonctionnaires du ministère du Commerce ont communiqué aujourd'hui avec la Noranda. La compagnie annonce qu'à compter d'aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre le prix de 51c. en argent canadien remplace sur le marché intérieur le prix de 50.96c. en argent canadien basé sur le E. & M. J. et qui était en vigueur depuis lundi. Le sigle E. & M. J. signifie *Engineering and Mining Journal* de New York, monsieur l'Orateur. C'est, avec les garanties données aux fonctionnaires, une indication que la compagnie n'utilisera pas la formule annoncée plus tôt et qui aurait entraîné un prix beaucoup plus élevé à partir du mois de décembre et par la suite.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Une question supplémentaire monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il expliquer le sens du changement de prix. Ai-je raison de croire que le prix était anciennement de 47½c. et est maintenant de 51c.?

L'hon. M. Pepin: J'ai simplement donné à la Chambre les renseignements que j'avais. Je ne faisais pas de commentaire. Si je comprends bien, jusqu'à ces jours derniers le prix était de 47½c. Je crois également qu'on craignait fort que si l'on avait adopté une autre formule, le prix aurait pu atteindre 60c. Encore une fois, je ne fais que communiquer les renseignements que j'ai reçus.

M. Douglas: Puis-je poser une question supplémentaire?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Nous avons déjà épuisé le temps accordé aux questions.

[Français]

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai été le seul de mon groupe à poser une question dans l'espace de 30 minutes aujourd'hui et, à une dizaine de reprises, l'honorable député de Portneuf (M. Godin) s'est levé et a tenté de se faire reconnaître afin de poser une question bien simple.